



Compte-rendu de réunion :

Date : 16 mars 2018

Lieu : Orléans

Sujet : LigérO, COPIL n°8

Rédigé par : Serge Gressette, Brigitte Ruaux

Relecture : Audrey Duriez

Présents :

Agence de l'eau Loire-Bretagne : Laurent Vienne (LV) ;
Forum des Marais Atlantiques : Gilbert Miossec (GM), Loïc Anras (LA), Fabien Blanchet (FBI) & Audrey Duriez (AD) ;
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels : Stéphanie Hudin (SH) & Maelle Decherf (MD) ;
Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire : Brigitte Ruaux (BR), Frédéric Breton (FBr) & Serge Gressette (SG).

Excusés :

Conseil régional Centre – Val de Loire : Amandine Mesland ;
Forum des Marais Atlantiques : Loïc Anras.

ORDRE DU JOUR :

- **Avancées de MhéO et ses conséquences**
 1. MhéO
 2. Evolution de la calculatrice
- **Séminaire 2018**
 1. Titre
 2. Objectifs de la journée
 3. Ordre du jour
 4. Lieu, Date

COMPTE-RENDU :

FBr remercie les participants de leur présence au COPIL. Un tour de table est réalisé.

- **Avancées de MhéO et ses conséquences**
 1. MhéO

FBr présente l'organisation de MhéO et les implications en bassin sur le projet LigérO.

Depuis le début décembre, une série de réunions ont forgé la **stratégie nationale** suivante :

- Un travail commun et uniforme à l'échelle nationale. Cela implique une boîte à outils de protocoles communs pour entrer dans une logique de construction d'indicateurs nationaux.
- La base commune des protocoles est donc les 5 protocoles RhoMéO (Flore, amphibiens, odonates, pédologie et hydrologie) statistiquement éprouvés. Seul l'indicateur basé sur la pédologie, en cours de test, pourra être différent si ceux-ci sont concluants.

Les protocoles seront reconnus et identifiés dans le SANDRE.

- Des scénarii d'échanges de données : organiser la remontée des données dans les dispositifs existants : SINP, Adès, Don'Sol.
- Les indicateurs ne sont pas cadrés à l'échelle nationale laissant la liberté de choix et de construction des indicateurs à chaque bassin ou à chaque projet.
- Dans une perspective à moyen terme, des indicateurs nationaux appuyés sur les protocoles communs.
- La BAO nationale est évolutive avec la possibilité d'ajouter des protocoles.

Implications sur LigérO

- Reprise des évolutions de protocoles pour tenir compte du national.
- Une adaptation spécifique au bassin : les 7 indicateurs.
- Les indicateurs restent adaptés aux questions initiales d'évaluation des travaux et s'appuient sur des listes de référence adaptées qui sont à ce jour finalisées.
- L'indicateur trophique est une innovation particulière.
- En complément, sur le sujet de la pédologie avec l'aide de Christophe Ducommun et en utilisant les données récoltées en 2016 et celles de 2017 lorsqu'elles seront disponibles, un protocole et indicateur associés sont en cours de développement/test.

Autres bassins

Un rappel des contextes de bassin.

LV : Quelles sont les modifications et impacts sur la diffusion des protocoles ?

Pour les protocoles « Flore » et « hydrologie », il n'y a pas de changement.

Pour les protocoles « Amphibiens » et « Odonates », les modifications apportées dans le projet LigérO ne sont pas conservées. La modification du mode de piégeage 'filet contre piège' sera étudiée au niveau national.

Sur l'indicateur « Niveau d'hydromorphie du sol » et le protocole « Pédologie » un travail conséquent a déjà été réalisé. La fiche terrain et les calculs de la note indicatrice ont beaucoup évolués. Les données recueillies en 2016 sont utilisées actuellement pour tester le nouveau protocole et le nouvel indicateur. Si les résultats sont probants il est envisageable de faire une remontée au niveau national.

LV : Quelles sont les perspectives au niveau national de mise en place de l'indicateur national de référence ?

FBr : Pierre Caestecker envisage de mettre en place un ou des indicateurs au niveau national sous 2 ans.

LV réitère la demande d'un COPIL national sur le dossier MhéO pour échanger sur les suites envisagées par l'AFB et notamment sur le qui fait quoi et finance quoi.

SH prévoit un COPIL national à l'automne 2018.

FBr : Les implications du changement de protocoles entraînent une information au sein du réseau des CENs et de SCE, bureau d'études sous commande du FMA, dans le cadre du test des protocoles en 2016 et 2017.

Le changement de protocole fait aussi que les données récoltées sur les odonates, amphibiens et pédologie ne seront pas réutilisables pour les années suivantes, à contrario des données flore et piézométrie.

Il n'y a pas de remise en cause du livrable de la BaO LigérO pour l'Agence.

SH complète que le domaine exploratoire sur le test des indicateurs pour répondre au double objectif (suivi de l'état de conservation et évaluation des travaux) dans le cadre de LigérO et sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse sont positifs, notamment pour identifier des protocoles communs pour le national et répondre aux objectifs de l'Agence notamment en ce qui concerne le point de convergence pour les travaux.

GM : Le cadrage méthodologique au niveau national est une bonne chose. Il souhaite voir ce que cela implique pour les uns et les autres.

Quels sont les engagements et financements nouveaux que cela implique ?

2. Evolution de la calculatrice

Présentation par FBI :

- Transposition de la calculatrice RhoMéO
- Rappel des raisons :
 - o Facilite la saisie des données terrain
 - o Calcul des indicateurs directement par les opérateurs
 - o Export possible vers le serveur « ligérO » géré par le FMA et en local. L'export est généré par le créateur de données
 - o Mise à jour des référentiels facilitée

FBr : Quels sont les besoins des données au niveau bassin ?

Comment sont remontées les données au niveau national ?

FBI : La calculatrice est un outil en local. Via l'exportation de ces données locales, le tableau de bord permettra d'avoir la vision globale des sites suivis sur Internet. La gestion de ses données et l'alimentation du tableau de bord nécessiterait 30-35 jours/an mais est dépendant du nombre de sites.

Difficultés des remontées au niveau national. Comment sont identifiés les flux qui remontent au SINP et ceux qui ne le sont pas ?

MD : L'enjeu est l'opérateur dans le dispositif. Comment ses données sont-elles remontées ?

La clé est peut être au moment de l'export au serveur du FMA pour savoir si les données bénéficient par ailleurs d'un flux vers le national ou non.

Attention aussi à bien communiquer auprès des utilisateurs sur la nature de l'outil « calculette » : outil de calcul mais aussi de gestion / bancarisation de données (dans RhoMéO pas de bancarisation, l'outil sert uniquement à calculer les indicateurs). Le terme de calculette est peut-être à revoir pour être plus transparent.

FBr : Quels sont les intérêts de faire remonter les données au niveau bassin ?

MD : Avoir les données au niveau bassin permet la mise en place de nouveaux calculs d'indicateurs. Une remobilisation des données vers de nouveaux indicateurs.

LV : L'AELB rappelle qu'elle finance les suivis indicateurs au travers l'outil CT et les données récoltées sont publiques et doivent être diffusables au titre de la convention d'Aarhus.

L'Agence comprend l'utilité de disposer d'un tableau de bord de gestion des données (notes) mais ne peut valider sa mise en place et son financement compte tenu du contexte de réduction budgétaire et d'élaboration du 11^{ème} programme.

LV souhaite comprendre qui administrerait ces données dans le tableau de bord ?, le FMA ? Et ce que cela impliquerait ?

FBr : L'export de la note indicatrice est suffisant alors ?

L'export des données brutes serait optionnel sauf pour les opérateurs qui souhaitent remonter les données au niveau national ?

LV : afin d'avancer sur le reste de la réunion il est proposé de reporter ce point avec BR, FBI et Sandrine Robert de l'AELB pour éclaircir et lever les points d'achoppement relatifs aux exports de données brutes et/ou indicateurs pour la bancarisation, et d'examiner la plus-value pour l'agence de la suite donnée (ou pas) en ce qui concerne la mise en place d'un tableau de bord ou d'un outil de communication/restitution en ligne pour valoriser les résultats des données travaux issues des contrats territoriaux agence.

3. Séminaire 2018

LV précise qu'il doit faire valider les éléments ci-dessous par sa direction.

Il convient d'échanger et travailler autour de la proposition d'ordre du jour et son séquençage puisque l'objectif doit rester avant tout centré autour de la présentation et la mise à disposition auprès des maîtres d'ouvrage des contrats territoriaux, d'outils opérationnels de suivis des travaux et d'évolution des milieux humides.

Proposition de titre (au choix) :

Suivi et évaluation des milieux humides du bassin de la Loire

Suivi et évaluation des milieux humides : développement dans le bassin de Loire

Objectifs (à confirmer) :

- Faire connaître les outils disponibles pour le suivi des milieux humides par les acteurs territoriaux
- Favoriser leur appropriation et utilisation
- Démontrer la rigueur scientifique apportée à la démarche

Proposition de date : le séminaire est fixé au 15 novembre 2018, à la salle Jean Zay à Orléans. Salle déjà réservée à cette date au vu des faibles disponibilités pour ce lieu. Attente de validation de la part de LV.

Proposition de contenu :

GM : Accord de l'AE Adour – Garonne pour l'indicateur trophique – introduction par une personne de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne puis présentation par l'UNIMA et UMR LIENSs suivi de la présentation d'un ou plusieurs exemple(s).

LV : Pour le point « Evaluation des Zones Humides », ce serait plus un point général sur le contexte national vers la politique territoriale. Le guide pourrait être abordé mais pas l'objet N°1 de la présentation.

LV propose de faire rapidement un retour sur une proposition de date pour l'ordre du jour du séminaire et le point relatif au tableau de bord.

(NDLR : La date du **11 avril après-midi de 14h30 à 17h** a été retenue en présence de Carole Kervevan cheffe du service agriculture et milieux aquatiques et de Sandrine Robert, en charge des données). Une salle de visio-conférence est également réservée à l'Agence.

Programme prévisionnel du séminaire après discussions :

Heure	Durée	Thème	intervenant
9h30	30min	Accueil	
10h00	15min	Discours d'ouverture	AELB – région CVL
10h15	30min	Contexte national vers les politiques territoriales	AFB (P. Caesstecker)
10h45	30 min	RhoMéO	Cen RA (D. Danancher)
11h15	30 min	MHEO	FCEN (S. Hudin)
11h45	30 min	LigérO – présentation de la BAO	Cen CVL & FMA
12h15	1h30	Déjeuner	
13h45	20 min	Calculatrice	FMA & Cen RA
14h05	20 min	Exemple 1 – 1 site	Cen Auvergne ?
14h25	20 min	Exemple 2 – 1 site	Cen Pays de Loire ou Cen Loir et Cher?
14h45	20 min	Exemple 3 – 1 site en marais littoraux	FMA (& bureau d'études SCE ?)
15h05	30 min	Indicateur trophique	Introduction par l'AEAG UNIMA & LIENS (Univ. La Rochelle)
15h35	20 min	Exemple – 1 site	
15h55	30 min	Mallette	FMA
16h25	10 min	Conclusion	FMA & Cen CVL ou AELB ?
16h35		Clôture	



Conservatoire
d'espaces naturels
Centre-Val de Loire



PLAN LOIRE
Grandeur Nature

Projet LigérO : Séminaire 2018



Avec le soutien de :



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional

Cette opération est cofinancée
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en région
Centre-Val de Loire avec le
Fonds Européen de
Développement Régional.

8ème réunion du COPIL – 16 mars 2018





Ordre du jour

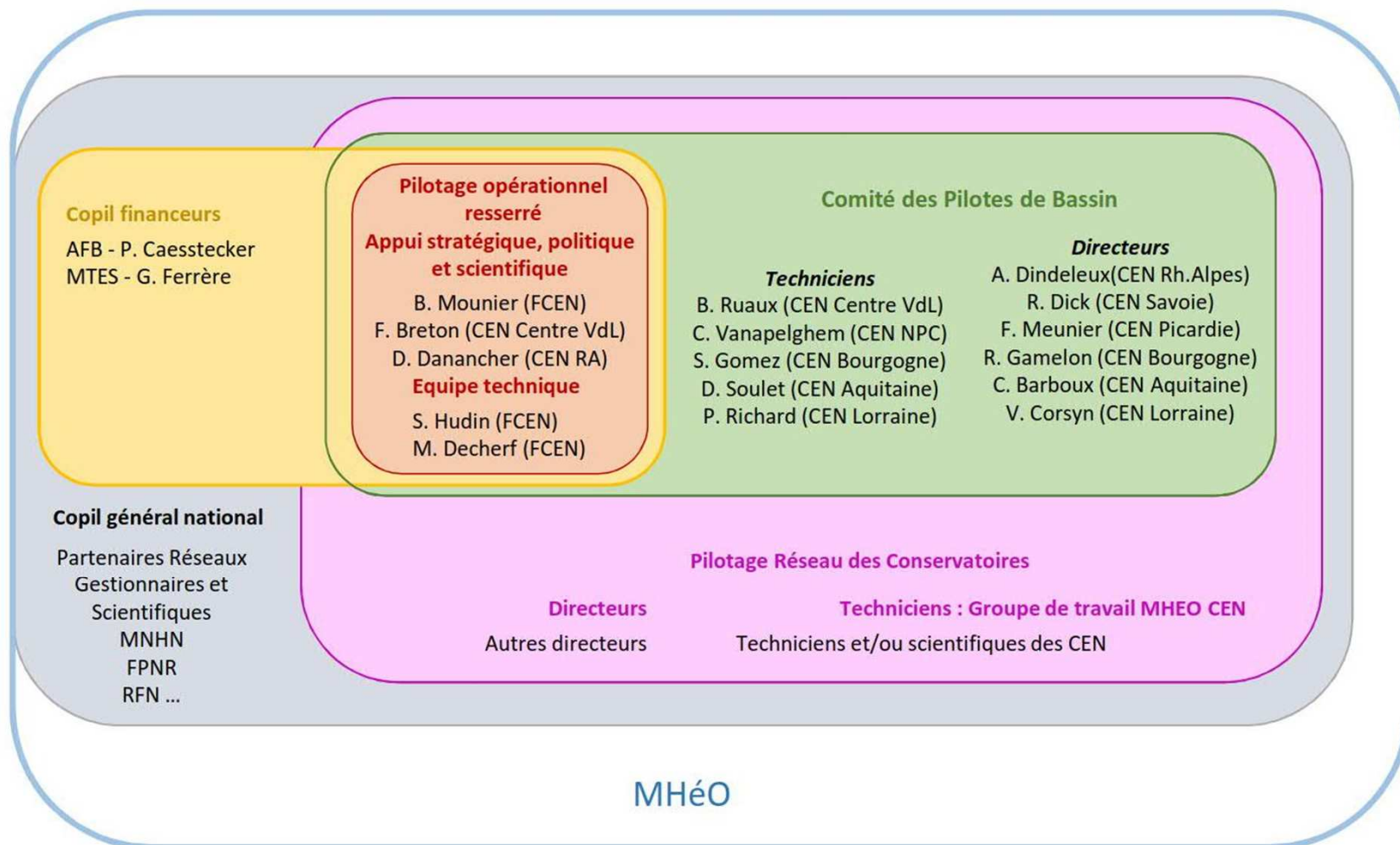


- **Avancées de MhéO**
- **Evolution de LigerO, mise en cohérence**
- **Séminaire 2018**





MhéO - Organisation





MhéO - Contenu



- **Une boîte à outil de protocoles communs**
 - 5 protocoles issus de la boîte à outils zones humides (RhoméO)
 - Outils d'accompagnement dont FAQ
 - Reconnus et identifiés dans le SANDRE -> Note à venir AFB/MTES
- **Des scenarii d'échanges de données**
 - Organiser la remontée des données dans les dispositifs existants : SINP, Hadès, Don'Sol. -> Mode de bancarisation à l'appréciation locale
- **Liberté de choix et de construction des indicateurs**
 - Indicateurs pertinents et adaptés à la libre appréciation des bassins
 - Construction à moyen-terme d'indicateurs nationaux appuyés sur les données collectées.
- **Evolutive**
 - Nouveaux protocoles additionnels possibles appuyés sur les apports des opérateurs





MhéO – Démarches de Bassins



LigerO

- **Une base commune : Protocoles**
 - Reprise des évolutions de protocoles pour tenir compte du national
- **Une adaptation spécifique au bassin : les 7 Indicateurs**
 - Les indicateurs restent adaptés aux questions initiales d'évaluation des travaux et s'appuient sur des listes de référence adaptées.
 - L'indicateur trophique est une innovation particulière
 - Un nouveau protocole et indicateur associé sont en cours de développement

Autres bassins

- **Artois – Picardie : retour aux 5 protocoles, indicateurs en cours**
- **Seine – Normandie : en suspend, 5 protocoles intégrés.**
- **Rhin – Meuse : tests en cours, basé sur 5 protocoles**
- **RMC : démarches larges**





Transposition calculatrice

Rappel : pourquoi la calculatrice ?

- Saisie des remontées terrain largement facilitée par rapport aux tableurs Excel (utilisés en 2016 et 2017)
- Calcul des indicateurs réalisable par les opérateurs au sein de l'outil, pour leurs propres sites
- Export automatisé de la saisie des remontées terrain, depuis l'outil vers le serveur de données LigérO
- Processus de mise à jour des référentiels facilité





Transposition calculatrice

Garde mémoire – Interprétation ?

Typologie d'attributs :

- **C** : attribut obligatoire en vue du calcul de l'indicateur ;
- **I** : attribut facultatif, utilisé en vue de l'interprétation de l'indicateur ;
- **NAT** : attribut utilisé en vue d'une remontée nationale (SINP, BRGM..) ;
- **A** : attribut rempli automatiquement.

Faut-il intégrer dans la calculatrice ces attributs « I » ?





Exemple : pédologie



- Attributs obligatoires

▼ Descriptif du point de suivi

General Facultatif

Nom Remarques

Date

Observateur

Organisme

Horizons Ajouter un horizon Supprimer la sélection

Numéro H	Profo...	Limites	Teinte	Clarté	Pureté	Texture	Structure	Élément...	Racines	Taches	Abonda...	Taille	Forme	Humidité	Compac...	Plasticit...	Adhésiv...	Friabilit...	Altér...	Vc
Aucun contenu dans la table																				





Exemple : pédologie

- Attributs facultatifs dans un ou plusieurs onglets

▼ Descriptif du point de suivi

General Facultatif

Numéro de relevé		Ambiance	
Quantité de pluie		Présence nappe ?	
Type de temps		Profondeur de la ...	

Horizons

Ajouter un horizon Supprimer la sélection

Numéro H	Profo...	Limites	Teinte	Clarté	Pureté	Texture	Structure	Élément...	Racines	Taches	Abonda...	Taille	Forme	Humidité	Compac...	Plasticit...	Adhésiv...	Friabilit...	Altér...	Vc
Aucun contenu dans la table																				

Faut-il continuer dans cet axe ?





Les objectifs du séminaire

Propositions



- **Proposition de Titre :**

- Les outils de suivis des zones humides sur le bassin de la Loire
-

- **Objectifs de la journée :**

- Faire connaître aux personnes travaillant sur les zones humides les outils mis à leur disposition
- Donner l'envie aux structures porteuses de CT de mettre en œuvre ces outils sur leurs zones humides
- Démontrer la rigueur scientifique apportée à la démarche



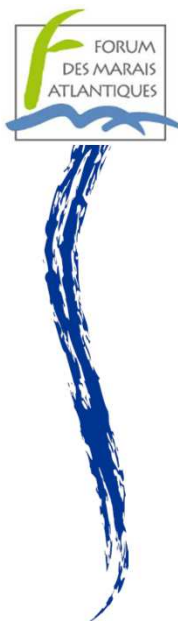


Proposition d'Ordre du jour

Heure	Durée	Thème	intervenant
9h30	30min	Accueil	
10h00	15min	Discours d'ouverture	AELB – région CVL
10h15	30min	Fonctionnalité des ZH	MNHN - AFB
10h45	30 min	RhoMéO	Cen RA, Delphine Danancher
11h15	30 min	MHEO	FCEN, FB ou SH ou P. Caesstecker ?
11h45	30 min	LigérO – présentation de la BAO	Cen CVL - FMA
12h15	1h30	Déjeuner	
13h45	20 min	Calculatrice	FMA - Cen RA
14h05	20 min	Exemple 1 – 1 site avec 5 indicateurs	Cen Auvergne ?
14h25	20 min	Exemple 2 – 1 site avec 5 indicateurs	Cen Pays de Loire-Cen Loir et Cher?
14h45	20 min	Exemple 3 – 1site en marais littoraux	SCE ?
15h05	30 min	Indicateur trophique	LA-François-Xavier Robien, Olivier Philippine, Christine Dupuy
15h35	20 min	Exemple – 1 site	
15h55	30 min	Mallette	FMA
16h25	10 min	Conclusion	GM & FB
16h35		Clôture	



Conservatoire
d'espaces naturels
Centre-Val de Loire



Le lieu

Tours, Orléans, Château Renault ?



PLAN LOIRE
Grandeur Nature





Le lieu

Recherche d'une salle 150-200 pers

	Descriptions	Inconvénients
Salle Thélème, Tours	582 places assises, service de 4h 250€ HT pour 10h 600€ HT, à affiner avec le régisseur	Déjeuné : pas d'espace privatif : possible dans le hall d'accueil avec T° fraîches en novembre
Autres amphithéâtres sur le site des tanneurs, Tours		Disponibilité inconnues avant que les emplois du temps étudiants ne soient fixés càd avril/mai 2018 Déjeuner : pas d'espace
Salle Descartes au Vinci, Tours	300 places : 9000€, accueil café et buffet dinatoire sur le coté de la salle (partie vitrée coté jardin de la préfecture)	Cout élevé pour la journée
La tannerie, Château Renault	490 places : 1235 € : gde salle à 646€ + 175€ de ménage, salle annexe pour buffet 152€ + ménage + 87€ cuisine : total	Accès seulement en voiture
Auditorium Jean Zay, Canopé, Orléans	230 places : Devis à 840€, mise à disposition du hall pour accueil café et 3 ^{ème} étage pour déjeuner (300m²)	



Points pratiques



- **Accueil café et buffet du midi debout sur la base de 150-200 pers.**

- **Délicat&scène : 14 € TTC/pers hors boisson**
- **ESAT : 15,6 € TTC/pers boisson compris**
- **Mum's galette : 15€TTC/pers hors boisson**
- **Boisson : Eau plate (7packs de 6*1,5L), eau gazeuse (7packs de 6*1L), Jus de pomme (13 bouteilles de 1,5L): 60€.**
- **Vin et Jus de raisin : vignoble du chant d'oiseaux Fontaine 10L de blanc, 10L de rouge, 20L de jus de raisin : 214 € TTC**

- **Dates**

- Prévu en octobre/novembre 2018
- **Pour Jean Zay : jeudi 15 novembre 2018**





Merci de votre attention



PLAN LOIRE

Grandeur Nature

